

# UNE INTERVIEW DE M. A. KAMIL

➔ Suite de la page 1  
trée, qu'il y avait lieu de distinguer les problèmes politiques des questions institutionnelles. Si les premiers étaient l'objet de la conférence d'Accra, les secondes ressortent de la compétence de la puissance administrante.

La réunion d'Accra n'avait pas pour but de régler les problèmes institutionnels mais d'établir une concertation entre les différentes forces politiques afin de refaire l'unité nationale et de susciter la création d'organes à l'intérieur desquels pourraient être discutées toutes les questions d'ordre politique

qui ont effectué une mission d'enquête à Djibouti en mai 1976 ?

— L'attitude des délégués de l'OUA a été très constructive. Aucune déclaration dogmatique n'a été prononcée, aucun slogan creux n'a ponctué les interventions. Les représentants de l'OUA se sont montrés d'une parfaite neutralité. Ils n'ont pris parti ni contre la France ni contre l'un ou l'autre des participants.

Sans cesse ils ont œuvré pour rapprocher les points de vue.

Les débats ont été menés d'une façon impartiale par le colonel Felli, ministre des Affaires étrangères du Ghana. Avec diplomatie et tact il a su diriger la conférence et imposer à tous une parfaite courtoisie.

L'accueil du gouvernement ghanéen a été chaleureux et fraternel. Les autorités ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter notre travail et rendre le séjour agréable.

Reçu officiellement par le ministre des Affaires étrangères nous avons été conviés à dîner par lui et invités à

déjeuner par le président de la République.

Le Ghana a déployé tous les efforts possibles pour que cette conférence soit une réussite. Aussi considérons-nous le Ghana comme le pays africain le plus proche de nôtre et avons-nous demandé au gouvernement ghanéen de parrainer notre entrée à l'OUA.

En outre, nous avons prié le colonel Felli d'assister aux fêtes qui marqueront la proclamation de l'indépendance.

Nous estimons que l'appui politique et diplomatique du Ghana est de première importance pour assurer l'insertion du futur Etat dans la communauté internationale.

Je peux dire que, sur le plan diplomatique et africain, la future nation djiboutienne a pris un bon départ.

— Dans une déclaration faite à Paris vous avez proposé que Djibouti devienne le siège de l'OUA. Pour quelles raisons ?

— Je ne peux, que vous répéter les propos que j'ai tenus à vos confrères parisiens.

A plusieurs reprises, de-

sont élevées en Afrique pour demander que l'OUA retire son siège d'Addis-Abeba.

Sans chercher à apprécier les raisons qui motivent cette prise de position, et dans l'hypothèse où le principe de quitter l'Ethiopie serait retenu, il serait souhaitable que Djibouti accueille cette organisation. Ce serait, pour le futur Etat, une très bonne chose tant sur le plan économique que politique et diplomatique.

— Après Accra, êtes-vous confiant dans l'avenir ?

— Je suis optimiste par raison. Ce qui s'est fait à Accra n'a pas un caractère contraignant ; aucun papier n'a été signé et nous ne sommes pas entré dans le détail.

Le meilleur traité ne vaut, de toute façon, que par la manière dont il est appliqué.

Le résultat le plus encourageant réside dans l'état d'esprit qui est né dans la capitale ghanéenne.

Le succès d'Accra c'est d'abord le rétablissement de la confiance qui doit nous mener vers l'unité nationale.

Propos recueillis par P. Beylan.

## LE CONSUL DU SUD YEMEN REÇU AU HAUT-COMMISSARIAT

M. Zalah Abdullah Bin Azzoun, consul général de la République populaire démocratique du Yémen à Djibouti, a été reçu jeudi par M. Camille d'Ornano, haut-commissaire de la République.

## MODIFICATIONS DES CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES DU TERRITOIRE

L'ordonnance n° 77-355 du 1<sup>er</sup> avril 1977 modifiant les circonscriptions électorales du T.F.A.I. a été pu-